



COMMUNE DE WITTISHEIM



Sommaire

- ▶ Conseils municipaux : L'essentiel
- ▶ A la une :
 - > On a besoin de votre avis !
 - > Campagne de recensement 2022
- ▶ La rubrique chiffrée :
 - > 2 046
- ▶ L'info nature :
 - > Pollution numérique générée par nos emails
- ▶ Cadre de vie :
 - > Jumelage avec nos amis Gascons
 - > La saisine par voie électronique (SVE)
 - > Des trotinettes électriques et des règles !
- ▶ Brèves

Agenda

- | | |
|-----------|---|
| 7 février | <i>Don du sang
17H00
Salle polyvalente</i> |
| 12 mars | <i>Repair café
Salle polyvalente</i> |
| 4 avril | <i>Don du sang
17H00
Salle polyvalente</i> |
| 10 avril | <i>1er tour de l'élection
présidentielle</i> |
| 22 avril | <i>Remise des prix
Maisons fleuries
Salle polyvalente</i> |
| 24 avril | <i>2ème tour de l'élection
présidentielle</i> |

L'EDITO

Une fois n'est pas coutume, l'édito de ce numéro a été rédigé à 4 voix, celles des adjoints ! L'occasion pour nous de vous présenter en quelques mots, les principaux projets et axes de travail pour l'année 2022.

Aude ROMILLY :

Pour ma part, c'est développer l'attractivité de notre village et notamment du plan d'eau du Koba en renforçant nos partenariats avec l'office du Tourisme, maintenir une communication de qualité et vous proposer une information claire et transparente à travers une communication régulière.

Mais, c'est surtout travailler à la maîtrise du budget, trouver des pistes de financement ou des moyens d'optimiser nos dépenses pour mener à bien les travaux et projets prévus.

Nicolas SIMLER :

Du côté du développement durable, notre engagement en faveur d'un village plus vert et d'avantage respectueux des ressources naturelles sera poursuivi. Plusieurs actions en faveur du milieu naturel, mais également dans le domaine de la communication et de la concertation seront mises en œuvre dans le cadre de la première phase d'un programme trame verte et bleue.

Plus largement, ces réflexions en faveur de l'écologie sont et seront intégrées à tous les projets communaux. Les travaux de voirie prévoient ainsi d'infiltrer au maximum les eaux de pluie. La rénovation de la mairie intégrera des panneaux solaires permettant au bâtiment d'être proche de l'autonomie en termes de consommation électrique.

Huguette BARONDEAU :

Je souhaite pour ma part, encourager et soutenir nos associations, à vocation sportive et culturelle, particulièrement dans le contexte actuel, en

espérant qu'elles puissent proposer et maintenir à nouveau leurs manifestations habituelles.

Avec l'aide du CCAS, rééditer les nombreuses actions en faveur de nos anciens et des plus démunis.

Dans la continuité de l'année écoulée, avec l'obtention de la 3ème fleur, poursuivre bien évidemment nos actions en faveur du fleurissement et vous encourager à maintenir le fleurissement de vos maisons pour, ensemble, faire de Wittisheim, un village fleuri et accueillant.

Thierry WITWICKI :

D'un point de vue urbanistique et des travaux, l'année 2022 sera riche et dense. En effet, plusieurs projets vont rentrer en phase concrète. C'est le cas pour les projets de voiries rues des Roses et du Cimetière. Ce sera bientôt le cas également pour la rue de Hilsenheim. L'aménagement routier mis en place afin de réduire la vitesse, rue de Bindernheim, va également être rendu définitif. Le projet de réhabilitation et de rénovation énergétique de la Mairie va lui se poursuivre par la phase de consultation des entreprises et peut-être déboucher, cette année encore, sur le démarrage des travaux. Et bien entendu je n'oublie pas la poursuite et la finalisation de notre document d'urbanisme, le Plan Local d'urbanisme (PLU).

D'un point de vue, informatique et numérique, le programme est également chargé puisque l'on a répondu à des appels à projets du gouvernement sur 2 projets : L'équipement numérique de l'école et la refonte du site internet de la Commune.

Nous vous souhaitons encore une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne lecture de ce numéro !

Les adjoints

01 CONSEILS MUNICIPAUX L'ESSENTIEL

Les PV complets des séances de conseil municipal sont consultables sur le site internet : www.wittisheim.fr

21 septembre 2021

A l'ordre du jour :

- Le Conseil prend la délibération autorisant le paiement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires, c'est-à-dire pour le paiement des heures supplémentaires demandées par le responsable de service.
- Remise gracieuse accordée au personnel communal pour le paiement des heures supplémentaires entre septembre 2019 et août 2021 qui aurait dû être restitué faute de délibération.
- Régularisation du reversement du produit de la chasse à la SCEA de l'Erable.
- Attribution d'une subvention d'équipement de 1 807,99 € au FCW au titre de l'acquisition de « but à 8 » pliables dont le rapport de vérification périodique a pointé l'état défectueux de ce matériel communal.
- Rejet d'une demande de remboursement d'un abonnement familial du fait de la mise en place du pass sanitaire.
- Approbation du projet et du plan de financement du futur site internet de la commune afin d'améliorer la communication institutionnelle de la collectivité et mettre en place des outils interactifs pour les usagers ainsi qu'un écran interactif à l'extérieur de la Mairie.
- Approbation du choix du maître d'œuvre pour les travaux de la rue de Hilsenheim.
- Choix du bureau de contrôle technique pour la restructuration de la mairie.
- Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel à la CCRM.
- Groupements de commandes avec la CCRM : pour la réalisation de diagnostic amiante, pour l'achat de sel de déneigement et pour la réalisation de diagnostic de qualité de l'air.
- Approbation de la candidature de la commune trame verte et bleue.
- Approbation de la convention d'adhésion à Alsace Marché publics.

9 novembre 2021

A l'ordre du jour :

- Le Conseil Municipal prend acte

du projet d'aménagement et de développement durable produit dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

- Adoption d'une décision modificative au budget principal.
- Présentation du rapport d'activités 2020 du SMICTOM d'Alsace centrale.
- Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2020 du SIVU Forestier

8 décembre 2021

A l'ordre du jour :

- Validation de l'avant-projet sommaire de la restructuration et de l'extension de la mairie.
- Choix du prestataire pour la réalisation des sondages géotechniques de la rue d'Hilsenheim.
- Création des postes d'agents recenseurs et validation et la rémunération de ces agents.
- Validation du cadeau pour nos aînés en raison de l'annulation de la fête, pour ceux inscrits et ceux ne désirant pas y participer.
- Fixation des critères de subvention d'équipement aux associations locales.
- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Harmonie Espérance pour l'achat d'une clarinette basse et d'une cymbale.
- Approbation de la baisse exceptionnelle de la redevance de la société « Au gré du Van » qui exploite la buvette du plan d'eau.
- Adoption du tarif de location du Stall.
- Adoption des tarifs de location de la salle polyvalente (petite et grande salle).
- Décisions modificatives au budget primitif suite à la participation de la CCRM pour l'éclairage public des rues Paul Scheffels, de Muttersholtz, rue du Cimetière et rue des Roses.
- Dissolution et reprise des résultats du budget annexe « lotissement gare 4ème tranche ».

22 décembre 2021

A l'ordre du jour :

- Validation de l'esquisse du projet de la rue de Hilsenheim.
- Régularisation foncière, rue de Sundhouse.
- Instauration du forfait mobilité durable pour le personnel communal.
- Approbation du programme des travaux ONF 2022.
- Approbation de l'état des coupes de

bois 2022 des forêts gérées par l'ONF.

- Attribution exceptionnelle de bons d'achats aux agents pour donner suite à l'obtention de la 3ème fleur.
- Fixation du tarif de location des clubs-houses.
- Rejet de l'admission en non-valeur d'une créance de la Commune.
- Autorisation d'engager, de liquider ou de mandater les dépenses et recettes nouvelles d'investissement pour 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

02 A LA UNE ON A BESOIN DE VOTRE AVIS !

Nous menons actuellement une réflexion sur un éventuel changement des horaires et jours d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale.

Votre avis nous intéresse, un sondage a donc été mis en place.



Merci à tous ceux qui prendront quelques minutes pour nous donner leur avis à partir du lien indiqué dans l'affiche.

Plus vous êtes nombreux à répondre, plus nous aurons une idée précise de vos attentes.

Nous pourrions ainsi cerner les attentes des usagers et décider de modifier (ou pas) les modalités d'ouverture de la poste et/ou de la mairie.

CAMPAGNE DE RECENSEMENT

Le recensement de la population wittisheimoise aura lieu du 20 janvier au 19 février prochain. Il est nécessaire pour connaître les besoins de la population (équipements collectifs, écoles...) et de construire l'avenir en déterminant le budget de la commune. Répondre au recensement est donc un acte civique. Cette année, le recensement se simplifie : les démarches pourront se faire en ligne. Vos données resteront

confidentielles. Toute personne ayant accès à vos informations est tenue au secret professionnel. De même, elles ne pourront faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Afin de vous rendre sur le site dédié, des codes d'accès vous seront remis par l'agent recenseur responsable de votre secteur. Wittisheim est divisée en quatre districts de collecte répartis entre les agents suivants :



Madame Sarah DUVAL collectera la zone sud et est de la commune allant de la rue de Sundhouse à la rue de Bindernheim jusqu'à la rue de l'Ecluse. Elle aura également la charge de recenser les riverains de la rue des Sœurs et des rues attenantes : rue de la Source, des Chevaliers, de la Canardière, de Niffratzheim entre autres.



Madame Béatrice SCHALK fera la collecte dans la rue de l'Eglise, rue du Presbytère et la rue de l'Ill ainsi que du côté est de la rue de Hilsenheim rue des Forgerons, des Roseaux et du Ruisseau compris. Le lotissement de la Gare lui a également été attribué.



Madame Sylvie MALISAN recensera les habitants de la partie nord-ouest de la commune, soit les rues situées entre la rue de Muttersholtz et la rue Neubruch et les rues du Lac et de l'Etang jusqu'à l'est de la rue de Hilsenheim.



Monsieur Cédric KNOBLOCH est chargé quant à lui de mener les opérations de recensement au sud-ouest de Wittisheim. Ce périmètre inclus le sud de la rue de Muttersholtz jusqu'à la rue des Vergers et de Baldenheim d'un côté et les rues de Montréal et de Fourcès pour les autres.

03 LA RUBRIQUE CHIFFREE

2 046

C'est le nombre d'habitants en 2021 calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population de Wittisheim sur la

période de 2011 à 2016.

Le dernier chiffre officiel datant du dernier recensement en 2016 est de 2054 habitants. C'est donc une population qui diminue très légèrement mais qui rajeunit fortement.

En 2022, une nouvelle campagne de recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022 inclus.

04 L'INFO NATURE POLLUTION NUMÉRIQUE GÉNÉRÉE PAR NOS EMAILS

On en parle peu, mais l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre aujourd'hui dans le monde, ce sont nos données, stockées inutilement sur nos appareils. On pense tous que la dématérialisation et notamment l'envoi de mail ne « pollue » pas contrairement au papier.



L'envoi d'un mail assorti d'une pièce jointe est aussi énergivore qu'une ampoule allumée pendant 24 heures. On estime par exemple que sur une année les mails professionnels de 100 salariés représentent l'équivalent de 13 allers-retours Paris/New-York en avion. 8 à 10 milliards de mails sont envoyés dans le monde (hors spam) par heure. Chaque mail consomme 4 grammes de CO² et jusqu'à 50 grammes avec une pièce jointe volumineuse, soit près de 400 000 tonnes de CO²/ heure, uniquement pour nos mails « standards » ! Bien évidemment, loin de nous l'idée de vous dire de ne plus faire de mails, cela reste un mode de communication efficace et instantané mais quelques petits réflexes peuvent être mis en place par chacun d'entre nous, pour limiter notre impact environnemental :

- Penser à nettoyer votre boîte mail régulièrement et jeter les mails inutiles : en effet, rien qu'en France 149 centres de conservations de données sont constamment allumés pour conserver des données informatiques dont vos mails. Et, dans le monde les data centers qui conservent les données informatiques consomment près de 10% de l'électricité mondiale. On vous conseille donc de réaliser un « oschter-

putz» dans votre boîte mail !

- Désabonnez-vous des newsletters que vous ne lisez finalement jamais, ainsi que des notifications des mails des réseaux sociaux qui vous donnent souvent des indications futiles ou inutiles !

- Condensez ou regroupez vos mails en un seul, au lieu d'en faire quelques fois plusieurs à la suite et faites attention au poids des pièces jointes envoyées.

- Privilégier les liens de partage plutôt qu'insérer des pièces jointes souvent volumineuses.

- Limiter le nombre de personnes en copie des messages.

05 CADRE DE VIE JUMELAGE AVEC NOS AMIS GASCONS



Initialement prévu du 26 mai au 29 mai 2022 à Montréal, le jumelage avec nos amis Gascons sera reporté d'une année.

Face à cet horizon plutôt sombre, le Maire de Montréal et le président du jumelage ont décidé avec grand regret, de reporter cette rencontre d'une année et attendre des jours meilleurs pour préserver la santé de tous et permettre de préparer cette rencontre dans de bonnes conditions.

En accord avec les élus de Wittisheim, rendez-vous est pris en mai 2023 à Montréal.

LA SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (SVE) APPLIQUÉE AUX DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).



A compter du 1er janvier 2022, la SVE est applicable pour les demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de

construire, permis d'aménager ou de démolir, déclaration préalable et certifié (cat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisées. Dans le Bas-Rhin, ce sont pas moins de 462 communes, dont Wittisheim, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels. Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc.

Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

A noter que les services de la Commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour l'accès au portail du téléservice : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>
 Pour plus d'informations : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

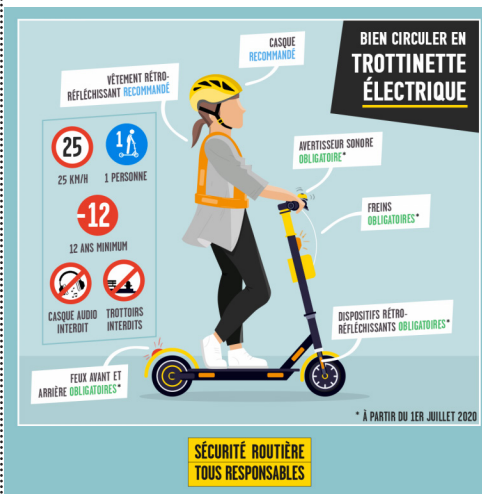
DES TROTINETTES ÉLECTRIQUES ET DES RÈGLES !

Les automobilistes et autres usagers de la route, croisent de plus en plus fréquemment de nouveaux engins à moteurs : les trottinettes électriques. C'est l'occasion de rappeler quelques règles et recommandations pour l'usage de ces engins à moteur :

- Le port du casque n'est pas obligatoire en agglomération pour les conducteurs de trottinette électrique mais cela est fortement recommandé.
- En revanche, un conducteur doit impérativement équiper sa trottinette électrique de feux de position avant et arrière, de catadioptrés, d'un système

de freinage et d'un avertisseur sonore.

- Les trottinettes électriques commercialisées sont bridées, afin de respecter une vitesse maximale de 25 km/h. Leur débridage est illégale et passible d'une contravention.



- Une infraction en trottinette ne fait pas perdre des points sur le permis de conduire. Par contre, une infraction au Code de la route reste tout à fait passible d'une amende.

06 BREVES PERSONNEL COMMUNAL

Jasminka JASIC a rejoint récemment l'équipe technique.



Jasminka a démarré sa carrière dans le domaine du commerce. Arrivée en 2017 dans la commune, mariée et maman de trois jeunes garçons, après avoir passé quelques années à élever ses enfants elle a décidé de reprendre une activité professionnelle. Elle a d'abord travaillé pour une enseigne de restaurant et aujourd'hui au sein de la commune de Wittisheim en tant qu'agent technique depuis le 22 novembre 2020.

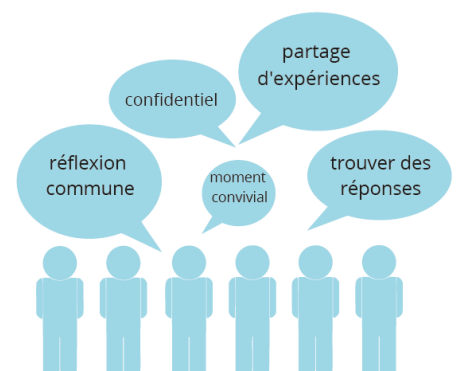
Elle s'occupe désormais avec Constance de l'entretien des bâtiments de la Commune et nous lui souhaitons un bel épanouissement professionnel au sein de l'équipe communale !

TRAVAUX D'ÉLAGAGE ET D'ABATTAGE

Depuis le 10 janvier 2022, Enedis entreprend des Travaux d'élagage et d'abattage sur le territoire de la Commune, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes haute tension mais également la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages.

SÉRIE DE CONFÉRENCES

Le Réseau Animation Intercommunal de Ried de Marckolsheim (RAI) propose dans le cadre des rendez-vous des parents, de « Partagez vos réussites, vos savoir-faires, vos questionnements, sans tabou ni recettes toutes faites ! »



Ainsi une série de conférences sont proposées par Caroline DUBOIS, Référente Familiales sur divers thèmes liés à la famille. Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous, le deuxième vendredi du mois à 20H.

Voici le programme :

- « La communication au sein de la famille »
Le 14 janvier 2022 à la salle communale d'Ohnenheim
- « Mon quotidien avec un enfant en situation de handicap »
Le 11 février 2022 (lieu à confirmer)
- « Se faire obéir et respecter »
Le 11 mars 2022 (lieu à confirmer)
- « Être grand-parent aujourd'hui »
Le 8 avril 2022 (lieu à confirmer)
- « Famille monoparentale ou recomposée »
Le 13 mai 2022 (lieu à confirmer)
- « La scolarité de mon enfant »
Le 10 juin 2022 (lieu à confirmer)

